

# Tubes de cuvelage, tubes de production et tiges de forage

Commission de Normalisation M15



Présidente de la commission :

**Mme Christelle GOMES**  
VALLOUREC

[christelle.gomes@vallourec.com](mailto:christelle.gomes@vallourec.com)

Secrétaire de la commission :

**Mme Sylvie GARCIN**  
BN ELIP

[sylvie.garcin@bnelip.fr](mailto:sylvie.garcin@bnelip.fr)

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Avant-Propos.....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Pourquoi participer à la commission CN ?.....</b>	<b>5</b>
2.1	Domaine d’application .....	5
2.2	Enjeux .....	5
2.3	Fonctionnement .....	6
<b>3</b>	<b>Missions et organisation de la M15.....</b>	<b>6</b>
3.1	Organisation de l'ISO/TC 67/SC 5 .....	6
3.2	Liste des membres.....	7
3.3	Missions.....	7
<b>4</b>	<b>Bilan de la normalisation pour l'année écoulée (2025) .....</b>	<b>8</b>
4.1	Bilan sur le travail réalisé en 2025.....	8
4.2	Réunions tenues en 2025 .....	8
<b>5</b>	<b>Perspectives et prochaines étapes (2026).....</b>	<b>9</b>
5.1	Orientations stratégiques .....	9
5.2	Programme de travail et activités prévus en 2026.....	9
5.3	Prochaines réunions françaises et internationales .....	9
<b>6</b>	<b>Conditions Financières d’accès aux travaux .....</b>	<b>10</b>
	<b>Annexe - Portefeuille Normatif – Filières internationale &amp; européenne .</b>	<b>10</b>

## 1 Avant-Propos

Ce document a pour objet d'établir un bilan de l'activité de l'année 2025 de la Commission de Normalisation M15 « Tubes de cuvelage, tubes de production et tiges de forage » du Bureau de Normalisation des Énergies Liquides et des Infrastructures de Production (BN ELIP) et de présenter les perspectives pour l'année 2026.

Il est établi en début d'année et diffusé aux membres de la Commission de Normalisation ainsi qu'à toutes les parties intéressées.

\*\*\*

### Le BN ELIP en résumé ...

Le BN ELIP (Bureau de Normalisation des Énergies Liquides et des Infrastructures de Production) agit par délégation de l'AFNOR dans le cadre d'un agrément ministériel renouvelé fin 2024 pour une période de 4 ans (2025 – 2028). Ce renouvellement s'est accompagné, début 2025, de l'évolution de son champ d'intervention où figure maintenant clairement la notion de produits d'origine biologique qui sont depuis un certain temps au cœur des travaux de normalisation dans le domaine des carburants et des combustibles et des lubrifiants industriels.

Le BN ELIP anime 15 Commissions de Normalisation nationales actives, qui regroupent environ 350 experts provenant de plus de 100 entreprises adhérentes. Son portefeuille normatif est d'environ 850 normes internationales, européennes et françaises.

En matière de normalisation européenne et internationale, le BN a répondu en 2025 à 372 consultations relatives au processus d'élaboration des normes (enquêtes, approbations, examens quinquennaux ou autres consultations). 100 % des réunions de comités techniques et/ou sous-comités ont eu une représentation française (20/20).

Dans le cadre international, il assure le secrétariat de 2 sous-comités techniques (ISO/TC 67/SC 6 « Equipements des procédés, tuyauteries, systèmes, et sécurité qui y est rattachée » et ISO/TC 28/SC 4 « Classifications et spécifications ») et d'1 groupe de travail (WG). Dans le cadre européen, le BN ELIP assure le secrétariat d'1 comité technique (CEN/TC 336) et de 4 groupes de travail (WG).

En 2025, le BN a publié 62 normes (un record), annulé 13 normes et procédé au réexamen quinquennal de 91 normes de son portefeuille (un record aussi !).

\*\*\*

### **La Commission M15 « Tubes de cuvelage, tubes de production et tiges de forage » en résumé ...**

La Commission de Normalisation M15 fait partie du département Matériel. Elle est l'instance française, en charge des activités de normalisation des projets de normes issues du Sous-Comité SC 5 du Comité Technique TC 67 de l'ISO.

Au milieu de l'année 2022, l'ISO/TC 67 a fait évoluer son domaine d'activité avec son nouvel intitulé « Industries du pétrole et du gaz, y compris les énergies à faible teneur en carbone ». La conséquence de cette évolution est d'impacter le domaine d'activité du Sous-Comité SC 5 qui devient « Normalisation des tubes de cuvelages, tube de production et tiges de forage pour les industries du pétrole et du gaz naturel, y compris les activités énergétiques à faible émission de carbone » (le rajout est surligné), l'ensemble des Groupes de Travail (WG) et le Comité Technique Miroir au CEN (CEN/TC 12) en charge d'homologuer en EN les normes ISO.

Les impacts principaux peuvent être résumés en plusieurs points :

- L'extension du champ d'application des installations en mer aux installations à terre, y compris les zones côtières et littorales (les systèmes IMO/marines exclus) ;
- Les équipements et systèmes non limités au traitement ;
- La sécurité et l'environnement des installations du pétrole, du gaz et de la pétrochimie sont confirmées comme disciplines principales ;
- « Green manufacturing » -> utilisation des énergies renouvelables (vent, solaire, forces motrices, ...) dans les installations du pétrole et du gaz, amélioration des rendements/efficacités des systèmes, utilisation des compétences pour les adapter correctement aux installations du pétrole, du gaz et de la pétrochimie (ex : les supports qui sont de la compétence de l'ISO/TC 67/SC 7 « Structures en mer » et les éoliennes de la compétence de l'IEC/TC 88 « Systèmes de génération d'énergie éolienne ») ;
- Les nouveaux gaz utilisés comme carburant hors hydrogène gazeux.

Début 2026, la M15 sera composée d'une dizaine d'experts et de 3 sociétés « parties prenantes ».

En 2025, la M15 s'est réunie une fois à distance, le 3 septembre 2025.

La prochaine réunion sera programmée le 30 avril 2026 à distance.

Le portefeuille de la M15 comprend à ce jour 13 documents normatifs et 2 projets normatifs dont la totalité est rattachée aux activités des 5 Groupes de Travail de l'ISO/TC 67/SC 5 et du CEN/TC 12.

En 2025, la norme NF EN ISO 13680 a été finalement publiée. A noter également la publication de la version française des normes NF EN ISO 11961, NF EN ISO 11961/A1 et NF EN ISO 13679.

En 2026, le programme de travail devrait concerner au moins 6 documents normatifs avec, en particulier, les travaux de révision de la norme ISO 13680 et le suivi des examens systématiques des normes ISO 11960, ISO 15463 et ISO 13678.

\*\*\*

## 2 Pourquoi participer à la commission CN ?

### 2.1 Domaine d'application

La Commission de Normalisation (CN) M15 est l'instance française, en charge des activités de normalisation des « Tubes de cuvelage, tubes de production et tiges de forage ».

La M15 est la commission miroir de l'ISO/TC 67/SC 5 qui a le même intitulé.

Grâce à l'accord de Vienne, plus de 60 % des normes ISO sont aussi des normes EN en passant par le CEN/TC 12, Comité Technique Miroir de l'ISO/TC 67 et de l'ISO/TC 67/SC 5.

Depuis début 2022, il a été décidé que toutes les normes publiées à partir de cette année-là (à l'exclusion des Spécifications Techniques normatives et Rapports Techniques normatifs) seraient publiées et homologuées Normes Françaises.

La M15 suit donc les normes rattachées aux 5 Groupes de Travail (WG) de l'ISO/TC 67/SC 5 (voir schéma d'organisation au § 3.1).

Elle couvre donc la normalisation des divers matériels tubulaires utilisés durant les phases de forage et de production – à terre et en mer – de l'industrie pétrolière et gazière.

### 2.2 Enjeux

La M15 rassemble les experts mandatés par les industries pétrolière et parapétrolière françaises pour contribuer et/ou s'informer de l'élaboration des normes internationales traitant des divers équipements et matériels utilisés durant les opérations de forage et de production de l'industrie pétrolière et gazière.

La stratégie française définie par le Comité Stratégique COS Énergies d'AFNOR a pris de facto en 2023 l'évolution de l'intitulé et des domaines d'application de l'ISO/TC 67, parent du Sous-Comité SC 5, en le mettant dans son programme.

Par ailleurs, si la M15 continue de suivre les travaux de l'API qui historiquement était corédacteur avec l'ISO de la plupart des normes de l'industrie pétrolière et gazière, elle assure soit directement, soit avec le concours de l'IOPG Standards Solution la maintenance et la rédaction des normes ISO qui lui incombent.

Il est à ajouter qu'un rapprochement entre l'ISO et l'API s'est amorcé en milieu 2023 par la participation des Experts de ces deux entités à réviser sous l'égide de l'IOPG en commun une norme ISO et son pendant API afin d'avoir le même texte normatif. Ce travail débuté en 2023 est un pilote IOPG-API-ISO afin de valider et de développer les procédures (Exemples du pilote ISO 13628-1/API RP 17A publié en 2025 pour l'ISO/TC 67/SC 4 ou du pilote ISO 28300/API 2000 pour l'ISO/TC 67/SC 6).

Pour mémoire, l'IOPG Standards Solution est un organisme issu de l'IOPG (International Association of Oil & Gas Producers) qui assure à ce jour et pour le compte de l'ISO, la maintenance et la rédaction de nombreux projets de normes ISO qui sont toujours affectés par la restriction de participation imposée aux pays sous embargo.

## 2.3 Fonctionnement

La M15 réunit en principe une fois par an les Experts qui suivent/participent aux travaux des normes tant au niveau international, qu'aux niveaux européen et national. Ces réunions ont également pour but de préparer :

- les réponses aux consultations,
- les inscriptions aux groupes de travail, et
- les participations aux réunions plénières annuelles de l'ISO/TC 67/SC 5.

Au cours de ces réunions, la M15 établit, outre la délégation française représentant la France, les éventuelles positions françaises et les messages à transmettre, s'il y en a, durant la réunion plénière de l'ISO/TC 67/SC 5.

## 3 Mission et organisation de la M15

### 3.1 Organisation de l'ISO/TC 67/SC 5

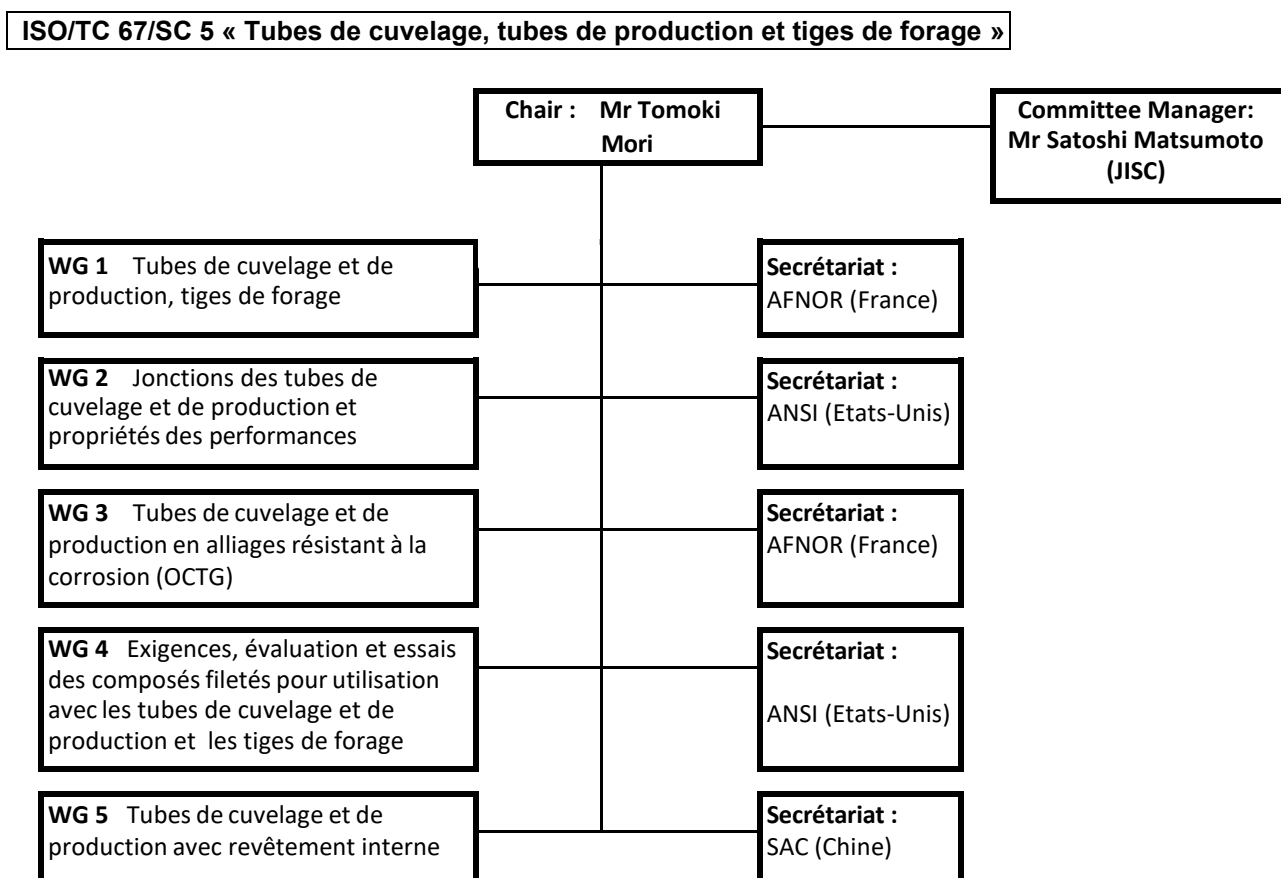
L'ISO/TC 67/SC 5 comprend 23 membres participants (« P-Members ») et 10 membres observateurs (« O-Members »). Le Président de l'ISO/TC 67/SC 5 est M. Tomoki MORI (Japon) jusqu'à fin 2026.

Le secrétariat est tenu par le Japon (JISC).

Il est également en liaison avec 4 Comités Techniques (TC et/ou SC).

L'ISO/TC 67/SC 5 collabore avec l'IOGP (International Association of Oil and Gas Producers).

Structure de l'ISO/TC 67/SC 5 (2025) :



L'élaboration de la plupart des normes de l'ISO/TC 67/SC 5 se fait depuis 2014 à l'IOPG Standards Solution (IOPG SS <https://www.iogp.org/>). Cette dernière permet à l'ISO de poursuivre sa production de normes malgré les sanctions internationales mises en place vis-à-vis des pays sous embargo dans le cadre de leur participation aux travaux de normalisation.

L'objectif de l'ISO/TC 67/SC 5 est d'avoir ses normes adoptées par les comités régionaux et, en particulier, par le CEN/TC 12 (Accord de Vienne).

## **3.2 Liste des membres**

### **3.2.1 Parties Prenantes**

- 3 Membres : VALLOUREC, DMV Tubes, TOTALENERGIES.
- 8 Experts.

### **3.2.2 Présidence**

La Présidente de la CN M15 est Mme Christelle GOMES (VALLOUREC).

## **3.3 Mission**

La principale mission de la M15 est de gérer/intégrer la participation des industries pétrolière et parapétrolière françaises dans le processus d'élaboration des normes internationales qui régiront la sélection et la mise en œuvre des matériels destinés à l'industrie pétrolière et gazière.

La M15 devra également gérer la mise en application du décret n°2021-1473 du 10 novembre 2021 (modification du décret n° 2009-697 du 16 juin 2009) relatif à la normalisation et concernant la traduction en français des normes de l'ISO/TC 67/SC 5.

De plus, l'évolution du champ d'activités de l'ISO/TC 67 va conduire la M15 à participer aux diverses actions devant conduire à modifier son cadre d'exercices et intégrer ainsi les nouveaux développements, à savoir : l'industrie bas carbone, l'H<sub>2</sub>, l'économie circulaire, le démantèlement des installations pétrolières et gazières, etc. Toutefois cette évolution ne devrait avoir, dans un premier temps, qu'un faible impact sur la M15 hormis peut-être pour des tubulaires destinés à l'activité CCS "Carbon Capture and Storage".

## 4 Bilan de la normalisation pour l'année écoulée (2025)

Le portefeuille de la CN M15 est constitué fin 2025 de :

- Normes publiées de moins de 5 ans : 1
- Spécification Technique normative de moins de 5 ans : 1 TS + 2 PAS (Spécification accessible au public)
- Rapport Technique normatif de plus de 5 ans : 1
- Normes publiées et confirmées de plus de 5 ans : 6 + 1 amendement
- PAS en révision ou en création (projet de norme) : 1

### 4.1 Bilan sur le travail réalisé en 2025

En 2025, la M15 a traité 8 consultations :

- 4 votes relatifs aux diverses étapes de normes inscrites au programme de travail : Enquêtes Publiques (commentaires et avis sur le texte du projet de norme), Votes Formels (dernières consultations avant édition et publication de la norme) et examens systématiques (tous les 5 ans, les normes sont revues et leurs textes sont soit confirmés ou infirmés).
- 4 CIB (Committee Internal Ballot) consultations dont les sujets sont différents de ceux listés ci-dessus.

### 4.2 Réunions tenues en 2025

La Commission M15 s'est réunie une fois à distance le 3 septembre 2025.

Les objectifs de cette réunion plénière étaient :

- De faire un état sur l'activité de la Commission CN M15,
- De faire un retour sur la réunion plénière de l'ISO/TC 67/SC 5 du 7 juin 2024 à Houston (Etats-Unis) et de préparer la réunion plénière des 11-12 septembre 2025 de l'ISO/TC 67/SC 5 à Xi'An (Chine).

## 5 Perspectives et prochaines étapes (2026)

### 5.1 Orientations stratégiques

La Commission de Normalisation M15 et le Département Matériel du BN ELIP vont poursuivre le virage initié mi-2022 :

- En consolidant les acquis (normes et projets de norme) tout en les faisant évoluer en y implémentant des nouveaux retours d'expériences, des technologies et solutions pérennes ;
- En élargissant les domaines comme définis par l'ISO/TC 67/SC 5 par de nouveaux projets de normes et de nouveaux Groupes de Travail (voir les principaux impacts listés dans l'Avant-propos au §1 du présent document) ;
- En suivant les résultats des projets pilotes IOGP-API-ISO (voir les enjeux au § 2.2 du présent document).

### 5.2 Programme de travail et activités prévus en 2026

En 2026, le Département Matériel de BN ELIP a prévu de publier en version française 27 normes, mais aucune cette année dans le portefeuille de la Commission M15.

Selon les informations recueillies au § 4, le nombre de consultations devrait être de moins d'une dizaine.

### 5.3 Prochaines réunions françaises et internationales

La CN M15 se réunira le 30 avril 2026, à distance, via Teams, et aura pour objectifs :

- de réaliser un point sur les activités de la commission et les projets en cours,
- de faire un retour de la 44<sup>ème</sup> réunion plénière de l'ISO/TC 67/SC 5 des 11 et 12 septembre 2025 à Xi'An en Chine et,
- de préparer la 45<sup>ème</sup> réunion plénière de l'ISO/TC 67/SC 5 qui aura lieu le 28 mai 2026 après-midi. Cette année, la délégation française aura la plaisir d'accueillir la réunion plénière hybride, en visio via Zoom et en présentiel au BN ELIP à Puteaux, à côté de Paris (France).

## **6 Conditions Financières d'accès aux travaux**

L'inscription à la Commission de Normalisation M15 est soumise à une cotisation de 2 100 € HT en 2026 ; le nombre de membres et d'experts n'est pas limité pour chaque organisme ou société participante.

Conformément à l'article 14 du décret du 16 juin 2009 sur la normalisation française, aucune contribution n'est demandée aux PME/TPE, aux syndicats représentatifs de salariés, aux associations de consommateurs et environnementales agréées, aux établissements publics d'enseignement ou à caractère scientifique et technologique, et aux départements ministériels au titre de la participation de leur responsable ministériel aux normes et de leur suppléant.

## **Annexe - Portefeuille Normatif – Filières internationale & européenne**